
COMMUNIQUÉ

ATELIER DE LANCEMENT CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ AQUATIQUE DANS L'ÉCONOMIE BLEUE AFRICAINE



**8-10 DECEMBRE 2021
NAIVASHA, KENYA**

I. INTRODUCTION

1. Un atelier de lancement du projet "Conservation de la biodiversité aquatique dans l'économie bleue africaine" et de sensibilisation des bénéficiaires potentiels et des parties prenantes du projet en vue d'une collaboration, d'une synergie et de l'apprentissage de leçons, s'est tenu du 8 au 10 décembre 2021 à Naivasha, au Kenya, et a été organisé par le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA), avec le soutien du gouvernement suédois par l'intermédiaire de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA).
2. L'objectif général de l'atelier de lancement était de sensibiliser au projet, de solliciter les points de vue des parties prenantes et de donner l'occasion aux parties prenantes et aux bénéficiaires d'examiner les objectifs, les activités et les mécanismes de mise en œuvre du projet. Autres objectifs étaient d'informer les parties prenantes sur les menaces potentielles de l'environnement, les changements climatiques et les questions commerciales susceptibles d'affecter la conservation de la biodiversité aquatique, et l'importance de conserver la biodiversité et de générer des recommandations pour une gestion, une gouvernance et une coordination efficaces des projets.
3. L'atelier a été suivi par plus de **60** participants, dont des représentants de quatre communautés économiques régionales (COMESA (Marché commun de l'Afrique orientale et australe), IGAD (Autorité intergouvernementale pour le développement), UMA (Union du Maghreb Arabe) et EAC (Communauté d'Afrique de l'Est) ; 22 États membres de l'Union africaine (EM de l'UA) qui étaient physiquement présents (le Kenya, le Gabon, Eswatini, le Tchad, le Niger, le Sénégal, Djibouti, la Tunisie, la Somalie, le Mali, le Malawi, l'Ouganda, l'Éthiopie, le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, le Sud-Soudan, le Nigeria, le Burkina Faso, la Tanzanie, le Togo, la République centrafricaine); institutions régionales spécialisées : (LVFO (Organisation des pêches du lac Victoria), FCWC (Comité des pêches du centre-ouest du golfe de Guinée), et LCBC (Commission du bassin du lac Tchad), PNUE (Convention d'Abidjan), plateformes d'acteurs non étatiques (ANE), AWFISHNET (Réseau des femmes africaines transformatrices et commerçantes de poisson), EARFISH (Plateforme régionale des acteurs non étatiques d'Afrique de l'Est) ; Centre d'excellence de l'Union africaine sur la pêche continentale et le changement climatique, NaFIRRI (Institut national de recherche sur les ressources halieutiques) ; Des ONG dans le domaine de l'économie bleue, de l'environnement et de la conservation de la biodiversité, WIMAFRICA (Femmes Africaines dans le secteur maritime), AFMESI (Initiative pour la durabilité de l'environnement marin africain), un représentant du secteur privé du Mali ainsi que des membres du personnel de l'UA-BIRA et de AUDA-NEPAD ; des experts, notamment des représentants de l'Université de Sierra Leone, de l'Université d'Ibadan, du Bureau d'analyse environnementale (BEA) International; des représentants des médias. La participation en ligne comprenait les États membres de l'UA, l'Agence suédoise pour la gestion de l'eau et de la mer (SWAM), l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA), la Commission océanographique internationale (COI), l'Université

de Cape Coast du Ghana, le projet de la FAO *Canary Current Large Marine Ecosystems* "Grands écosystèmes marins du courant des Canaries (CCLME)"; la Commission du courant de Benguela (BCC) ; l'Unité de gouvernance bleue de l'Université de Portsmouth, Royaume-Uni; la Conférence ministérielle sur la coopération en matière de pêche entre les États africains riverains de l'océan Atlantique (COMHAFAT) ; le représentant de la jeunesse et membre du réseau de recherche sur les politiques de pêche et d'aquaculture en Afrique (PRNFAA).

II. SESSION D'OUVERTURE

4. Mme Francisca Gonah représentante du Directeur de l'UA-BIRA, Dr Nick Nwankpa, a prononcé les mots de bienvenue. Elle a transmis les salutations chaleureuses de Son Excellence l'Ambassadeur Josefa Sacko, le Commissaire à l'Agriculture, au Développement Rural, à l'Economie Bleue et à l'Environnement Durable (DARBE) et son appréciation au Gouvernement de la Suède pour le soutien à l'Afrique vers le développement de l'économie bleue et au Gouvernement du Kenya pour accueillir l'UA-BIRA et la collaboration incessante dans le développement des ressources animales. Elle a également saisi l'occasion pour exprimer sa gratitude au Royaume de Norvège pour son soutien dans le lancement de la mise en œuvre de la Stratégie africaine pour l'économie bleue et le déploiement en cours de la Stratégie parmi les États membres de l'UA et les CER. Elle a également remercié l'Union européenne pour son soutien à l'UA-BIRA pour la mise en œuvre de la politique-cadre et de la stratégie de réforme pour la pêche et l'aquaculture en Afrique, en particulier le soutien à l'UA-BIRA pour le projet en cours sur l'amélioration de la gouvernance du secteur de la pêche et de l'aquaculture. Elle était enthousiaste à l'idée que l'atelier contribuera grandement à améliorer la mise en œuvre des activités du projet. Elle a exprimé sa profonde gratitude pour le haut niveau de participation malgré les défis et a souhaité aux participants des délibérations fructueuses.
5. Le Dr. Clement Adjorlolo, au nom du Dr. Ibrahim Mayaki, PDG de l'AUDA-NEPAD, a prononcé un discours de bienvenue aux délégués en leur transmettant les salutations chaleureuses du PDG. Il a reconnu et salué l'engagement constant des délégués en faveur de l'amélioration de l'économie bleue africaine. Il a présenté un bref contexte de l'AUDA-NEPAD et des réformes qui sont motivées par la nécessité d'améliorer la mise en œuvre des directives des chefs d'État et de gouvernement. Le Dr. Clement a exprimé sa sincère reconnaissance à l'UA-BIRA pour le rôle essentiel qu'elle joue dans la coordination de l'économie bleue, en particulier dans le domaine thématique 1 de la stratégie pour l'économie bleue en Afrique, à savoir la pêche et l'aquaculture. Il a réaffirmé que l'AUDA-NEPAD est pleinement engagé à collaborer avec tous les partenaires dans cette direction. Il a remercié les délégués d'avoir été disponibles malgré leur emploi du temps chargé, ce qui témoigne de l'importance accordée au projet, et leur a souhaité des délibérations fructueuses.
6. Mme Senait Regassa a fait une déclaration au nom de Mme Ulla Andrén, chef de la Coopération régionale suédoise pour le développement en Afrique subsaharienne. Elle a exprimé le plaisir de la Suède de s'associer à l'UA-BIRA pour le développement de

l'économie bleue en Afrique. Elle a mentionné que la Suède met l'accent sur l'économie bleue parce qu'elle fournit des moyens de subsistance à des millions de personnes pauvres et vulnérables dans le monde et, si elle est bien exploitée en Afrique, elle peut être une source durable de croissance économique. Elle a profité de l'occasion pour informer les délégués que le gouvernement suédois et le gouvernement du Kenya accueilleront une réunion de haut niveau des Nations unies en juin 2022 pour commémorer le cinquantième anniversaire de la première conférence des Nations unies sur l'environnement humain - la conférence de Stockholm de 1972. En conclusion, elle a réitéré l'engagement de la Suède à travailler avec l'UA-BIRA, les gouvernements nationaux et d'autres parties prenantes dans le but de créer un secteur de l'économie bleue dynamique et durable en Afrique. Elle a félicité tous les délégués pour avoir fait de cette journée une réalité et leur a souhaité des délibérations fructueuses.

7. L'honorable Lawrence Omuhaka, secrétaire général (vice-ministre en charge de l'agriculture, de la pêche et de l'économie bleue) au nom du gouvernement du Kenya, et représentant l'honorable Peter Munya, Ministre de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et des coopératives, a prononcé une déclaration d'ouverture à l'intention des délégués en leur transmettant les salutations chaleureuses du ministre. Il a déclaré que les ressources de l'économie bleue ont attiré une grande attention au niveau mondial dans un passé récent et continue d'être considéré comme "la dernière frontière de l'humanité pour le développement". Il a exhorté les délégués à prendre connaissance des questions clés suivantes dans leurs délibérations : (i). Aborder la question de la non-disponibilité d'informations critiques pour aider à progresser vers les objectifs internationaux de conservation de la biodiversité (ii). Des politiques cohérentes et intégrées, des capacités et des moyens juridiques et institutionnels, des ressources humaines et financières adéquates ainsi qu'une recherche fondée sur des preuves pour assurer un développement et une gestion durables (iii). La prise de conscience que la majorité des pays africains sont aveugles à la mer et dépendent fortement de l'économie verte pour accroître leur Produit Intérieur Brut (PIB) (iv). L'économie bleue durable nécessite une approche multidisciplinaire pour atteindre l'efficacité et l'efficience (v). Des actions coordonnées urgentes, y compris des investissements accrus, sont nécessaires pour restaurer et maintenir la santé de l'économie bleue en Afrique. Il a reconfirmé son engagement à collaborer avec les partenaires, en particulier l'UA-BIRA, pour une mise en œuvre réussie du projet. Il a remercié les délégués pour leur disponibilité et a officiellement ouvert la réunion.
8. Le Directeur intérimaire de l'UA-BIRA. Nick Nwankpa, a rejoint la réunion brièvement pour faire de brèves remarques de bienvenue et de bonne volonté, appréciant le soutien et la collaboration du gouvernement suédois avec l'UA-BIRA dans le renforcement des capacités institutionnelles pour la conservation durable de la biodiversité aquatique dans l'économie bleue africaine. Il a exprimé sa gratitude aux délégués pour l'honneur qu'ils ont fait à l'UA-BIRA en acceptant l'invitation à participer à ce projet très important malgré la menace de la pandémie de coronavirus. Il a exprimé l'espoir que le projet, financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, contribuera à la

conservation de la biodiversité et des écosystèmes dans les eaux territoriales et les écosystèmes marins de l'Afrique pour le bénéfice de l'Afrique en soutenant la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et les revenus.

9. Le lancement officiel a été couronné par des danses traditionnelles illustrant les aspects de la tradition kenyane où le Directeur de l'UA-BIRA a souligné la nécessité d'une intégration effective des femmes et des jeunes dans la conservation de la biodiversité aquatique et la gestion environnementale.
10. Mme Hellen Moepi-Guebama, responsable de la pêche à l'UA-BIRA, a fait une présentation soulignant le contexte, la raison d'être et les objectifs de l'atelier

III. SESSION TECHNIQUE

a. Définir le contexte;

Les présentations suivantes ont été faites pour démarrer la réunion:

- i. M Kennedy Oroko, expert en planification de l'UA-BIRA, a présenté la théorie du changement pour le projet.
- ii. Dr. Mohamed Seisay a fait une présentation sur l'aperçu du projet de biodiversité aquatique, les activités et la mise en œuvre
- iii. Dépenses du budget du projet par Mme Catherine Oduor
- iv. Plan de travail annuel du projet par M Kennedy Oroko

b. Élaboration du Projet

Les présentations suivantes ont été faites lors de cette session;

- i. Souligner le rôle des CER, des institutions régionales spécialisées, des États membres de l'UA et des autres parties prenantes dans le soutien à la mise en œuvre du projet par Mme Hellen Moepi-Guebama
- ii. Communication, visibilité et gestion des connaissances par Mme Patricia Lumba,
- iii. Suivi, évaluation, cadre logique, collecte d'informations de base sur les indicateurs par M. Admore Chakadenga

c. Sessions des Groupes de Travail

Quatre groupes de travail ont été formés en fonction des quatre objectifs stratégiques. Chaque groupe a été chargé d'examiner et de discuter les résultats en vue d'enrichir les activités qui permettront d'atteindre les objectifs stratégiques et les résultats. Les groupes de travail se sont vus attribuer les tâches suivantes:

- **Groupe de travail 1 - Objectif stratégique 1** : Ratifier et/ou aligner les instruments internationaux/régionaux pertinents liés aux thèmes de l'économie bleue (avec une référence spécifique à la protection et à la conservation de la biodiversité).

- **Groupe de travail 2 - Objectif stratégique 2** : Optimiser la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité tout en minimisant les conflits entre les sous-thèmes de l'économie bleue.
- **Groupe de travail 3 - Objectif stratégique 3**: Renforcer les mesures d'atténuation des impacts négatifs du tourisme côtier et marin, du pétrole, du gaz, de l'exploitation minière en eaux profondes et du changement climatique sur la biodiversité et l'environnement aquatiques ;
- **Groupe de travail 4 - Objectif stratégique 4**: Renforcer l'inclusion du genre dans la conservation de la biodiversité aquatique et la gestion environnementale.

Les groupes de travail ont analysé et fourni des recommandations sur le cadre actuel du projet, les résultats attendus et les activités. Leurs recommandations ont été présentées lors d'une session plénière pour examen et interventions et sont incluses dans ce communiqué en Annexe 1.

d. Partage d'informations sur les meilleures pratiques de conservation de la biodiversité aquatique - Présentations d'experts

Les présentations suivantes ont été faites lors de cette session;

- Un cadre suédois pour un réseau d'aires marines protégées - une inspiration vers des objectifs internationaux par Madame Katrin Eitrem Holmgren et Madame Jenney Hertzman Agence suédoise pour la gestion marine et de l'eau
- Conservation pour le développement dans l'ouest de l'Océan Indien par Madame Katrin Eitrem Holmgren et Mme Jenney Hertzman Agence suédoise pour la gestion marine et de l'eau
- La conservation de la biodiversité africaine dans le contexte du changement climatique par le professeur Pierre Failler, consultant en économie bleue, Université de Portsmouth, Royaume-Uni
- Tourisme côtier et marin durable, exploration minière, gazière et pétrolière - atténuer les impacts des externalités par le Dr Patrick Karani, consultant en environnement et changement climatique ;
- Défis de la mise en œuvre des instruments mondiaux relatifs à la biodiversité et à l'environnement en Afrique par M. Kwame Mfodwo, expert juridique en politique publique et ressources naturelles.

e. Synergies et autres initiatives sur le continent - Institutions mondiales, continentales et régionales

Les présentations suivantes ont été faites dans cette session;

- Protection de la biodiversité et de l'environnement dans l'espace océanique - perspectives de la COI par le Dr. Mika Odido, coordinateur de la COI en Afrique
- Renforcer l'économie bleue dans les États membres de l'IGAD pour la conservation de la biodiversité et la diversification des moyens de subsistance par le Dr Eshete Dejen. Directeur de programme par intérim de l'IGAD

- iii. Maximiser le potentiel de l'économie bleue en Afrique : Renforcer la chaîne de valeur régionale des algues par Dr. Bernice Mclean, AUDA-NEPAD
- iv. Contraintes humaines et environnementales au développement de l'économie bleue en Afrique par le Dr Naji Laamrich de COMHAFAT / ATLAFCO
- v. Atténuation de l'impact du changement climatique sur les écosystèmes marins dans les grands écosystèmes marins du courant de Benguela par M. Xolela Wellem, BCC Namibie
- vi. Projet FAO/CCLME : activités en cours et prévues sur la gestion de la biodiversité aquatique et la durabilité environnementale par le Dr Aboubacar Sidibe, Projet CCLME, Sénégal
- vii. Le rôle des femmes dans la conservation de la biodiversité aquatique et des écosystèmes par le Dr. Alberta Sagoe, Université de Cape Coast, Ghana
- viii. Gestion des impacts de la pollution terrestre, de la navigation (et d'autres activités en mer) sur la biodiversité marine en Afrique de l'Ouest et du Centre par le Dr Chiamaka Mogo, Secrétaire exécutif de l'AFMESI
- ix. Mécanismes de paiement des services écosystémiques par le professeur Andrew Baio, Biologie marine et océanographie, Université de Sierra Leone

f. Discussion Générale

Les participants ont contribué à une discussion générale dans chacune des sessions techniques afin de générer des recommandations pour la réunion. La session de discussion générale a été guidée et structurée en fonction du thème de l'atelier.

IV. RÉSULTATS DE LA RÉUNION

La réunion a abouti, entre autres, aux résultats suivants;

- i. Des informations ont été partagées sur les activités du projet dans les domaines suivants;
 - a. Activités du projet et mécanismes de mise en œuvre
 - b. Budget du projet
 - c. Communication et Visibilité
 - d. Cadre de suivi et d'évaluation et cadre logique
 - e. Plan de travail annuel du projet
- ii. Établir l'adhésion et l'appropriation par les principales parties prenantes participantes (en particulier les États membres de l'UA, les CER, les institutions régionales spécialisées et les ANE, y compris les OSC, le secteur privé et les ONG) de la mise en œuvre et de l'exécution du projet par le biais du renforcement des capacités et du soutien institutionnel;
- iii. La réunion a permis de partager les meilleures pratiques, les expériences et les leçons apprises des projets en cours et les synergies générées avec d'autres initiatives sur la biodiversité aquatique et la conservation ainsi que l'économie bleue;
- iv. Une contribution détaillée des parties prenantes pour le suivi de la mise en œuvre basée sur l'examen des stratégies et des activités telles que décrites dans le document de projet

- et la connaissance de la situation la plus récente du problème acquise à partir du retour d'information dans les initiatives aux niveaux national, régional et international;
- v. Des recommandations ont été élaborées sur le cadre analytique stratégique pour la mise en œuvre du projet.
 - vi. Le rôle des parties prenantes dans le projet a été mis en évidence et leur sensibilisation aux questions et à l'importance de la conservation de la biodiversité et des écosystèmes aquatiques dans le contexte de la Stratégie pour une économie bleue en Afrique ont été renforcés.

V. RECOMMANDATIONS

La réunion a formulé les recommandations suivantes:

- i. Lorsque les fonds sont disponibles, l'UA-BIRA devrait soutenir au moins un État membre dans chacune des 8 CER
- ii. L'UA-BIRA devrait également s'efforcer de donner la priorité aux plans d'eau intérieurs dans la mise en œuvre des activités du projet.
- iii. En ce qui concerne les questions liées au genre, il a été recommandé que les questions relatives aux femmes et aux jeunes soient reflétées dans tous les domaines de résultats du projet.
- iv. En aidant les États membres à développer leur stratégie BE, il est nécessaire que l'UA-BIRA établisse une synergie avec des initiatives régionales similaires
- v. Dans la mise en œuvre des activités du projet, l'UA-BIRA devrait travailler par le biais des CER et des institutions régionales spécialisées auprès des États membres de l'UA.
- vi. Étant donné la disponibilité limitée des fonds, l'UA-BIRA devrait adopter une approche plus stratégique dans la mise en œuvre des activités du projet
- vii. L'UA-BIRA devrait renforcer la collaboration avec les ONG dans le domaine de la biodiversité aquatique, de la conservation et de l'économie bleue dans la mise en œuvre du projet.

VI. PROCHAINES ETAPES

Le Secrétariat développera les rapports complets de la réunion, rassemblera les documents de la réunion et les partagera avec les participants

Egalement, le Secrétariat pour maintenir l'élan des délibérations, le partage et la diffusion de l'information et d'organiser une éventuelle réunion de suivi pour faire le point sur les travaux en cours et la mise en œuvre des activités du projet.

VII. PERSPECTIVES D'AVENIR

L'UA-BIRA présentera les résultats et les recommandations de la réunion de lancement à SIDA, par le biais de la Coopération suédoise pour le développement régional en Afrique subsaharienne, au Comité technique du projet et à la réunion du Comité de pilotage du projet, pour leur orientations et approbation.

VIII. CONCLUSION

La réunion a été formellement clôturée par la représentante du Directeur intérimaire de l'UA-BIRA, Mme Patricia Lumba. Elle a exprimé sa gratitude aux délégués pour avoir accepté l'invitation et s'être intéressés à la mise en œuvre des décisions de nos chefs d'État et de gouvernement et les a assurés que leurs contributions, leurs conseils et leurs recommandations seraient pris en compte. Mme Lumba a exprimé sa gratitude à l'organisation sœur, l'AUDA-NEPAD, pour leur solide partenariat et a remercié les collègues de l'UA-BIRA pour leurs efforts collectifs visant à assurer le succès de l'atelier et au gouvernement suédois pour le financement du projet "Conservation de la biodiversité aquatique dans l'économie bleue africaine". Elle a souhaité aux participants un bon voyage de retour vers leurs différentes destinations.

IX. ADOPTION DU COMMUNIQUE

Le communiqué était adopté par la réunion.

Préparé le 10 Décembre, 2021